

COMPTE-RENDU ATELIER FORUM DD

Ce compte-rendu d'atelier du Forum dd a été réalisé par les étudiants en dernière année à l'ECAM Strasbourg-Europe en spécialisation Matériaux et développement durable.

L'ATELIER

Intitulé : Télétravail et co-working : les nouvelles organisations du travail liées aux outils numériques	
---	--

Numéro d'atelier : A1

Horaires : 9h-10h30

LES INTERVENANTS / L'ANIMATEUR

Animateur : Valérie TERRACE, Responsable projets, Accro

Intervenants :

- Henry BEILLET, Gérant, Kiosk Office
- Grégoire ÉPITALON, Consultant, LBMG Worklabs
- Marie JACQUIN-PAVARD, Cheffe de projet de la mission des temps, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Jean-Christophe UHL, Co-fondateur, JeGereMon.Biz

LA PROBLEMATIQUE DE L'ATELIER

Cet atelier a pour but de montrer d'une part en quoi le télétravail est intéressant dans notre société et dans les entreprises et d'autre part d'exposer ses limites et les problèmes qui se posent avec son développement. Les intervenants présentent aussi au cours de cet atelier l'ampleur du télétravail au sein de leurs entreprises respectives.

LA SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION

La perception des différents intervenants n'est pas la même ce qui s'explique par la diversité des activités de leurs entreprises. Mais globalement les idées qui ressortent de cette intervention sont les suivantes.

De façon unanime, le travail à distance est une pratique qui se développe à grande vitesse, aujourd'hui, 16,7 % des Français télé-travaillent (à domicile ou dans un tiers-lieu). Ce développement rapide s'explique par l'évolution des technologies de l'information. L'apparition et la généralisation de l'usage du Cloud y est pour beaucoup, en effet ce dernier permet de travailler de partout, sans matériel, sans logiciel et sur des supports différents (ordinateur, smartphone, tablette...).

Ce développement s'accompagne du développement de tiers-lieux, qui sont des lieux de travail adaptés au travail à distance (café, espace dédié, hall d'hôtel...). En effet, le travail à distance peut se faire depuis le domicile de la personne ou dans un lieu de ce type.

D'après les intervenants, le domicile est pour l'instant privilégié pour une telle pratique mais l'idée, à long terme, est de « pousser » les employés à travailler dans des tiers-lieux. L'expansion de la pratique qu'est le travail à distance s'explique par les nombreux avantages qu'elle apporte :

- Augmentation de la productivité
- Augmentation du bien-être (car diminution du temps de trajet)
- Opportunités environnementales (diminution du transport)
- Réduction du taux d'absentéisme
- ...

Ces apports sont mis en valeur par des indicateurs et systèmes de mesure mis en place par les entreprises.

Cependant, des problèmes liés à la mise en place du télétravail sont observés comme les suivants :

- Frais de structures inutiles engendrés
- Coûts liés aux espaces de co-working
- Risques de discrimination (traitement des cas différents selon la nature du travail)
- ...

Les problèmes apparaissent avec l'expérimentation de ce nouveau moyen de travailler.

Le cas des espaces de co-working a été abordé, notamment celui du « Kiosk Office » un espace transfrontalier entre la France et l'Allemagne. En plus de proposer aux personnes de venir télé-travailler dans ce lieu, il est proposé de travailler aux côtés des employés du Kiosk Office pour l'accompagnement du lancement d'une activité en Allemagne.

Finalement, les intervenants en sont arrivés à la conclusion que le télétravail est une pratique d'avenir pour les entreprises. En effet, malgré les quelques difficultés rencontrées lors de sa phase d'expérimentation, le travail à distance apporte de nombreux bénéfices pour l'employé ainsi que pour l'entreprise. L'hypothèse d'une entreprise employant 100% de télétravailleurs a même été évoquée par des personnes assistant à cet atelier.

LES RESENTIS DU REDACTEUR

La jeune génération est peu représentée lors de cet atelier, or ces thématiques de télétravail ont vraiment beaucoup de sens pour notre génération. En effet nous, ceux que l'on appelle la génération Y, sommes habitués à être tout le temps connectés et à utiliser les possibilités grandissantes d'internet dans le partage (visio-conférence, cloud, synchronisation d'espaces de travail...). Cependant, nous manquons pour l'instant grandement d'expérience en entreprise pour penser aux applications concrètes de ces moyens dans le monde professionnel et surtout pour juger des limites.

Il est donc très instructif de pouvoir profiter de l'expérience de personnes qui travaillent depuis quelques années en entreprise et qui sont à même d'exposer d'une part les apports de cette pratique et d'autre part ses limites.